

**REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE**  
**MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 28 mai 2020.

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le 28 mai deux mille vingt, à 20 heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstentions .....	0
Délibération n° 2020.05.05	

Étaient présents : L. Pollet, J.Ph. André, M. Degryse, L. Feig, V. Villié O. Florance, S. Hautier, M. Jacquot, K. Magnien, F. Marlot, T. Mil-Homens.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Sandra HAUTIER est désignée pour remplir cette fonction.

**Objet : VOTE DU NOMBRE D'AJOINTS AU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;  
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;  
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.  
Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Le conseil municipal décide, par 11 voix pour, 0 voix d'abstentions, et 0 voix contre.

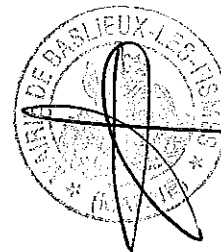
- d'approuver la création de 2 postes d'adjoints au maire.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 28 mai 2020  
Le Maire, Lucie POLLET



**REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
de REIMS  
- 3 JUIN 2020**



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 03/06/2020 et de la publication, le 03/06/2020  
Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 03/06/2020

Le maire, Lucie POLLET

